



HAL
open science

”Peut-être qu’un jour on va comprendre” ou ”peut-être qu’un jour on comprendra”... la différence fonctionnelle entre les deux formes du futur en français

Lidia Lebas-Fraczak

► **To cite this version:**

Lidia Lebas-Fraczak. ”Peut-être qu’un jour on va comprendre” ou ”peut-être qu’un jour on comprendra”... la différence fonctionnelle entre les deux formes du futur en français . Neofilolog, Polskie Towarzystwo Neofilologiczne, 2015, Enseignement/apprentissage des sous-systèmes des langues romanes, 44 (1), pp.61-72. hal-01651867

HAL Id: hal-01651867

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01651867>

Submitted on 29 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Peut-être qu'un jour on va comprendre ou peut-être qu'un jour on comprendra...

...la différence fonctionnelle entre les deux formes du futur en français

Lidia Lebas-Fraczak
Université Blaise Pascal, Laboratoire de Recherche sur le Langage (EA 999)
Clermont-Ferrand

1. Introduction

La différence fonctionnelle entre les deux formes du futur en français, le futur composé (ou « proche »)¹ et le futur simple, constitue une difficulté dans l'apprentissage du FLE, comme c'est le cas pour la différence entre les autres formes verbales « concurrentes » telles que l'imparfait vs le passé composé ou le subjonctif vs l'indicatif.

Les analyses modernes des deux formes du futur ont abandonné le critère « objectiviste » du degré de proximité temporelle au profit de critères énonciatifs, ou « subjectivistes », impliquant le point de vue de l'énonciateur. Ainsi, J.-J. Franckel (1984) a opposé « *aller + infinitif* » et « futur » en termes de « contiguïté », pour le premier, et de « rupture » par rapport au moment de l'énonciation, pour le second, avec des sens énonciatifs corrélatifs de « certain » ou « factuel » et de « non-certain » ou « non-asserté », respectivement. Les analyses proposées depuis par d'autres linguistes restent finalement assez proches. Ainsi, par exemple, selon la formulation de F. Revaz, s'inspirant d'A. Schrott (2001), « l'emploi du *présent prospectif* ou du *futur simple* dépend [...] de l'attitude du locuteur par rapport au degré de certitude du procès futur : assertion maximale avec le PPR [présent prospectif] à cause de son lien avec l'actualité, plus ou moins grande incertitude avec le FS à cause de sa coupure avec le moment de l'énonciation » (2009 : 157).

Il nous paraît intéressant et utile, pour les deux formes en question comme pour d'autres formes linguistiques, d'aller au-delà des considérations subjectivistes, liées uniquement au sujet parlant, en accordant une place plus importante à l'instance de l'interlocuteur et en situant donc l'analyse sur un plan intersubjectif, ou interlocutif. Il faut pour cela admettre qu'un acte de parole ne vise pas simplement à *décrire* un état de choses (approche objectiviste) ou à *exprimer* un point de vue (approche subjectiviste), mais à *attirer l'attention* de l'interlocuteur sur quelque chose ou à *partager* un point de vue (approche intersubjective ou interlocutive).

¹ Le terme traditionnel « futur proche », considéré comme sémantiquement trompeur, s'est vu remplacer par les termes « forme / périphrase *aller + infinitif* », « futur périphrastique », « futur analytique », « présent prospectif » ou « futur composé ». Ce dernier, utilisé par M. Barbazan (2010), nous semble être un bon choix, du fait de son antonymie morphologique avec « simple » et de sa neutralité sémantique.

2. Vers l'approche intersubjective ou interlocutive

C. Kerbrat-Orecchioni, ayant admis que « conçue restrictivement, la linguistique de l'énonciation ne s'intéresse qu'à l'un des paramètres constitutifs du cadre énonciatif : le locuteur-scripteur » (1999 : 35), reconnaît que « ce centrage sur l'émetteur constitue [...] un choix méthodologique provisoire, et relativement arbitraire » (*ibid.* : 246). Selon C. Douay, « si la linguistique de l'énonciation a réhabilité la place du sujet parlant, c'est à la réhabilitation du sujet écoutant et de son rôle dans le processus de construction du sens que s'attache la linguistique interactionnelle » (2000 : 21-22).

L'analyse des deux formes du futur proposée par M. Barbazan (2010) se distingue par le fait de combiner des approches subjectiviste et objectiviste, en prenant également en compte un facteur que l'auteure qualifie de « pragmatique », mais qui pourrait aussi être qualifié d'interactionnel, d'intersubjectif ou d'interlocutif. La dimension objectiviste ne concerne pas ici la distance temporelle, mais, pour le FC (futur composé), les « indices manifestes et objectifs dans la situation de production de l'énoncé » ; la dimension subjectiviste consiste, quant à elle, dans le fait que ces indices « justifient la prédiction, les conjectures du locuteur », alors que dans le cas du FS « le locuteur ne s'appuie sur aucun signe ou indice situationnel » (*ibid.*: 6). Quant à la considération pragmatique ou intersubjective, elle consiste dans l'idée que « dans certains cas, il est préférable pour le locuteur de ne pas exhiber des indices prédictifs de l'action 'à la face' du destinataire pour ne pas avoir l'air de le contraindre à agir », ce qui résulte dans le choix du FS, par exemple : « *Vous prendrez cette serviette après votre bain* » (*ibid.* : 8).

Si l'on adopte le point de vue défendu déjà par M. Bakhtine en 1929 (2006), selon lequel l'énonciation n'est pas de nature individuelle mais de nature sociale, il devient indispensable de prendre en compte la relation qui lie le locuteur et l'interlocuteur. Cette idée se retrouve également chez A. H. Gardiner (1932/1989). Dans la citation ci-dessous, nous retrouvons mention des approches objectiviste (intérêt pour les « relations entre les propositions et les faits ») et subjectiviste (intérêt pour les « états subjectifs »), auxquelles il s'agit de préférer une approche intersubjective (prenant en compte les « rapports de l'homme avec ses semblables »).

La science à laquelle la théorie linguistique doit finalement obéissance n'est donc ni la logique ni la psychologie, mais la sociologie. La logique s'intéresse aux relations entre les propositions et les faits, et la psychologie aux états subjectifs, observés ou inférés. La sociologie, elle, étudie essentiellement les phénomènes intersubjectifs, les rapports de l'homme avec ses semblables, relations dans lesquelles le langage joue un rôle essentiel. (Gardiner, 1989 : 13-14)

C. Kerbrat-Orecchioni affirme que même si « l'énonciataire [destinataire] motive et oriente le message », « c'est bien l'énonciateur qui le produit, et qui détient, en premier et en dernier ressort, l'initiative discursive » (*op. cit.* : 178). Selon F. Jacques, la relation interlocutive, qui unit le locuteur et l'interlocuteur, « agit sur la structure syntaxico-sémantique de chaque énoncé » (*ibid.* : 217). Ainsi, même si c'est bien le locuteur qui « détient l'initiative discursive », cette initiative, y compris concernant le choix de formes particulières au sein de l'énoncé, est toujours déterminée par la prise en compte de l'interlocuteur, même virtuel, et de l'activité d'interprétation. On rejoint l'idée d'A. H. Gardiner selon laquelle « le locuteur ne se départit pas complètement de l'attitude d'auditeur réceptif » (*op. cit.* : 282), étant donné le désir évident « d'amener habilement l'auditeur à diriger son attention dans une direction donnée » (*ibid.* : 76).

3. Du facteur de l'attention partagée au critère de (dé)focalisation

Il est pertinent de citer le postulat provenant de la linguistique fondée sur l'usage (ou *language based theory*), tel qu'il est formulé par M. Tomasello (2005), selon lequel le langage est une manifestation de l'aptitude humaine à orienter l'attention et à détecter l'intention d'autrui, et selon lequel les humains utilisent le langage dans le but général d'orienter l'attention sur ce qui les préoccupe. En effet, selon la formulation d'A. H. Gardiner, « sans le postulat que le locuteur et l'auditeur peuvent diriger leur attention sur la même chose, la notion même de discours est une absurdité » (*op. cit.* : 77).

Le principe attentionnel ne se résume cependant pas au simple fait que parler c'est attirer l'attention sur quelque chose, car il ne s'agit pas toujours d'énoncés simples comme *Regarde cette voiture !, Il pleut* ou *J'ai mal à la tête*. Les énoncés comportent souvent de nombreux éléments signifiants, qui, étant tous en relation avec le but communicatif poursuivi par le locuteur, n'ont pas le même statut vis-à-vis de ce but, ou la même 'puissance fonctionnelle', selon les termes d'A. H. Gardiner². Comme le dit cet auteur :

[le locuteur] sait quelles choses il désire mettre en relief et quelles choses ne font que contribuer à son but et, pour marquer ces différences, il utilise les ressources offertes par l'ordre des mots, les modulations de la voix, la vitesse d'élocution, etc. (op. cit.: 119).

Ainsi apparaît l'idée de mise en relief, ou de focalisation, dont le marquage par des moyens linguistiques appropriés sert à guider l'attention et donc l'interprétation de l'interlocuteur. Tous les niveaux linguistiques offrent, selon nous, des moyens pour contribuer

² L'auteur précise que « la même chose est vraie quand on compare deux phrases entre elles » (*ibid.*), ce qui, comme nous le verrons, est également pertinent pour nos analyses.

à la focalisation : non seulement les niveaux phonologique, syntaxique et lexical, où les analyses ont déjà intégré la notion de focalisation (*cf.*, par exemple, Nølke, 2001, 2006), mais également le niveau morphosyntaxique.

Dans les analyses de C. Kerbrat-Orecchioni (*op. cit.*), la focalisation est bien prise en compte, mais elle est conçue comme une manifestation parmi d'autres de la subjectivité de l'énonciateur, ou de l'inscription de l'émetteur dans l'énoncé. Il nous paraît plus adapté d'inverser la hiérarchie entre ces notions, en considérant que la raison d'être de la langue et la motivation générale des énoncés ne consistent pas pour les locuteurs à simplement *exprimer* leurs idées, connaissances ou expériences, mais à les *partager* avec des interlocuteurs, ce qui nécessite d'attirer et d'orienter leur attention.

Nous avons proposé qu'une opération inverse, appelée « défocalisation », soit également prise en compte, car la focalisation d'une expression peut nécessiter la défocalisation d'une autre (*cf.* Lebas-Fraczak, 2010, 2011). Ainsi, la « (dé)focalisation » consiste à orienter l'attention de l'interlocuteur en indiquant, à l'aide de différents moyens linguistiques, ce qui est central par rapport au but communicatif poursuivi et ce qui, selon les termes d'A. H. Gardiner, « ne fait que contribuer » à ce but.

4. Analyse comparative d'emplois du futur composé et du futur simple

L'analyse que nous proposons pour opposer le FC et le FS est fondée uniquement sur un critère intersubjectif ou interlocutif, la « (dé)focalisation », dépassant l'approche subjectiviste, et se passant de considérations objectivistes. Ainsi, pour introduire cette analyse, nous pouvons dire que dans la proposition *vous prendrez cette serviette* (*cf.* Barbazan, *op. cit.* : 8) le verbe est défocalisé car le but communicatif ne consiste pas à indiquer à l'interlocuteur « quelle action effectuer », d'autant que le fait de « prendre / utiliser une serviette » après un bain relève d'une évidence. Le but communicatif consiste plutôt à indiquer « quelle serviette utiliser ». La défocalisation du verbe permet de renforcer la focalisation du complément (*cette serviette*), à laquelle contribue également le déterminant démonstratif. Avec l'emploi du FC (*vous allez prendre cette serviette*), le verbe serait focalisé, et, vu le lien étroit du verbe avec le complément, le prédicat entier, ce qui traduirait un but communicatif consistant à indiquer à l'interlocuteur « quelle action effectuer ». Cela explique l'aspect péremptoire que l'on perçoit pour cette version de l'énoncé.

Pour critiquer l'opposition FC/FS en termes de degré de certitude, M. Barbazan (*ibid.*), cite, entre autres, l'énoncé *Je t'aimerai toujours*, en faisant remarquer que, si l'emploi du FS indiquait l'incertitude, une telle promesse aurait l'effet inverse de l'effet recherché par le

locuteur. L'explication de l'emploi de cette forme en termes intersubjectifs implique la prise en compte de la nature présumée du « procès » en question, à l'instar du procès « prendre une serviette » dans l'exemple plus haut. En effet, lorsque l'on promet à quelqu'un de l'aimer toujours, il est normalement considéré comme acquis qu'on l'aime déjà. L'élément le plus important vis-à-vis du but communicatif est donc l'adverbe *toujours*, et la défocalisation du verbe via l'emploi du FS contribue à focaliser l'attention de l'interlocuteur sur cet élément en particulier.

Le cadre théorique que nous adoptons permet de réinterpréter la notion de « lien avec l'actualité », pour distinguer le FC du FS, en envisageant la notion « d'actualité » non pas sur le plan sémantique mais sur le plan communicatif (pragmatique, intersubjectif), c'est-à-dire en s'intéressant au « lien » de l'expression verbale avec le *but* et non pas avec le *moment* de l'énonciation, et en s'intéressant à « l'actualité » *communicative* (celle donc du but communicatif) et non pas *temporelle*. Ainsi, l'emploi du FC correspond au marquage d'un lien direct du verbe avec le but communicatif « actuel », c'est-à-dire celui de l'énonciation en cours. L'emploi du FS indique, quant à lui, que le verbe n'est pas en lien direct avec le but communicatif et donc qu'il « ne fait que contribuer » à ce but.

Pour alimenter l'illustration de notre analyse, nous allons comparer deux exemples issus de sites Internet où les deux formes du futur apparaissent dans une proposition introduite par le circonstant *un jour*. L'apparition du FC dans ce contexte constitue un argument contre le sens « objectiviste » de proximité temporelle, tandis que la présence de l'adverbe *peut-être* va à l'encontre du sens « subjectiviste » de certitude.

- (1) **Peut-être qu'un jour on va comprendre** que l'action des humains sur le cycle de l'eau est la cause du changement climatique et non l'inverse. C'est-à-dire que pour l'instant tout le monde met le CO² en avant comme responsable du changement climatique. Si le CO² augmente dans l'atmosphère, c'est parce qu'il s'y accumule par l'assèchement des continents. L'assèchement des continents par les déforestations ou les surexploitations des eaux souterraines, etc., entraîne une réaction naturelle supplémentaire d'assèchement et de dérèglement climatique qui aggrave le problème.
- (2) profitant de ce beau temps exceptionnel, sauf pour les stations qui n'ont pas de neige **peut-être qu'un jour on comprendra** que le climat change...
petite balade bucolique et fouineuse entre RN 1212, arly et voie dite verte (...) à chercher le chemin des castors de l'autre côté de la rivière (...)

Les phrases en question sont constituées d'une proposition principale, comportant le verbe *comprendre* respectivement au FC et au FS, et d'une proposition subordonnée complétive. Dans ce contexte, on peut considérer que la focalisation ou la défocalisation marquée au niveau du verbe principal porte sur la totalité du prédicat, incluant donc le complément propositionnel, et indique par là même le statut de la phrase entière par rapport au reste du texte. Ainsi, dans l'exemple (1), la première phrase, avec *comprendre* au FC, est au cœur du propos, c'est-à-dire en lien étroit avec le but communicatif, ce qui se confirme dans la suite de l'énonciation qui constitue une explication de ce qui est avancé dans la première phrase. Dans l'exemple (2), la phrase avec *comprendre* au FS n'appartient pas à la partie principale du propos, mais constitue une digression, ce qui peut être vérifié par le test de suppression : sans elle (et sans le syntagme qui précède) le propos consistant à raconter une balade à vélo resterait entier.

Les deux exemples suivants comportent, comme ceux plus haut, des phrases (ou propositions) qui se ressemblent et qui apparaissent dans des contextes communicatifs comparables (échanges sur des forums d'Internet).

(3) Bonjour,

Je suis dans une situation identique à la vôtre. Acheté sur le site de Darty, renvoyé à la même adresse que celle citée et tout a été fait en temps et en heure, mais toujours pas de remboursement.

Avez-vous pu avoir Sogec au final ? Avez-vous pu trouver une solution ?

Bonjour,

oui finalement j'ai réussi à les joindre au téléphone il y a environ 2 semaines et ils avaient dit qu'ils allaient m'envoyer un chèque que je n'ai toujours pas reçu à ce jour. A mon avis il faut vraiment insister et **peut-être qu'un jour ils vont vous répondre.**

(4) Je le dis pour la dernière fois : je ne veux plus parler avec vous 2, donc tu peux intervenir comme tu veux, puisque tu n'as même pas le respect d'arrêter quand qqn te dit "stop je n'en peux plus" mais je ne te répondrai plus. Continue à parler aux murs, **peut-être qu'un jour ils te répondront.**

La différence quant au choix de la forme du verbe *peut*, ici aussi, être expliquée en termes de (dé)focalisation. Le prédicat (et la proposition) au FC dans l'exemple (3) se situe au cœur de l'énonciation, à laquelle on peut reconnaître deux buts communicatifs : premièrement, informer l'interlocuteur d'un fait, en répondant à sa question, et, deuxièmement, l'encourager à faire une démarche auprès d'un vendeur. La proposition au FC est en lien direct avec ce deuxième but,

dans la mesure où elle apporte un argument au conseil donné dans la proposition précédente. La proposition au FS dans l'exemple (4) n'a pas le même statut communicatif, ce qui peut, ici encore, être vérifié à l'aide du test de suppression. En effet, la dernière phrase n'apporte rien de nouveau sur le plan informationnel ou argumentatif. Même si elle a, bien sûr, son utilité énonciative, son rôle pouvant être qualifié de « renforcement » (du propos formulé précédemment). Ainsi, on peut considérer que, alors que dans l'exemple (3) la proposition au FC est focalisée, celle au FS dans l'exemple (4), n'étant pas elle-même focalisée, contribue à focaliser (renforcer) une autre partie de l'énonciation.

Une analyse d'inspiration subjectiviste avancerait que la différence entre les emplois du FC et du FS dans les exemples (3) et (4) consiste dans le degré de certitude : la réalisation de l'action de « (vous/te) répondre » est envisagée par le locuteur comme étant plus certaine avec le verbe au FC qu'avec le verbe au FS. Etant donné la nature du sujet de la proposition en (4) : *ils = les murs*, une telle explication pourrait s'appliquer dans ce cas. Elle s'appliquerait cependant beaucoup plus difficilement aux emplois cités plus haut, tout comme à ceux dans les deux exemples ci-dessous, d'autant que la proposition avec le FC en (5) est introduite par l'adverbe *peut-être*, alors que celle avec le FS en (6) ne l'est pas. Ainsi, c'est plutôt la proposition *on nationalisera* en (6) qui semble être « plus certaine » dans l'esprit du locuteur que la proposition *peut-être qu'un jour on va nationaliser* en (5).

(5) Laissons-les [les Qataris] acheter ce qu'ils veulent, **peut-être qu'un jour on va nationaliser !!!!**

(6) Juste un petit exemple vécu : mes parents sont restés chez France Télécom, n'ayant pas besoin d'ADSL. Ils sont pourtant restés isolés plus de 2 jours sans téléphone utilisable... Et pourtant les installations dont ils dépendent appartiennent bien à FT... En plus le technicien qui est passé pour dépanner leur connexion dans le répartiteur leur a avoué que FT ne faisait plus rien pour le maintenir, et que la prochaine fois le technicien ne pourrait rien faire, à part faire de gros travaux pour changer tout le répartiteur qui prend l'eau !
(...) ... ne faisait plus rien pour le maintenir ... depuis que c'est privatisé. Les bénéfices qui allaient dans l'entretien et le dépannage partent à présent dans la poche des actionnaires. Quand tout sera en panne et dégradé, donc que les actions ne rapporteront plus rien, **on nationalisera**. L'histoire se répète mais la mémoire étant courte, ça aide.

Quoi qu'il en soit du degré de certitude, la proposition au FC en (5) peut facilement être reconnue comme étant fortement focalisée ; d'une part, grâce aux multiples points d'exclamation qui la terminent et, d'autre part, parce qu'elle fournit un argument à la

proposition précédente, de manière semblable à l'exemple (3) plus haut, et il ne serait donc pas envisageable de la supprimer sans détruire le propos de cette énonciation. Cela est différent pour la proposition *on nationalisera* en (6), qui pourrait être supprimée (avec sa proposition circonstancielle) sans que cela soit très dommageable pour le propos (et donc pour le but communicatif) principal, celui qui consiste à faire remarquer les conséquences négatives de la privatisation de France Télécom.

5. Intégration des emplois « anaphoriques » et « d'atténuation » du FS

L.-G. Sundell (1991) a effectué, au sein d'un corpus de 50 textes littéraires, une étude centrée sur la fréquence et la distribution des deux formes du futur en français, en prenant en compte le type ou la forme de la proposition ainsi que la personne grammaticale. Concernant la « signification » des deux futurs, en s'inspirant, entre autres, des travaux de M. Wilmet (1976) et de R. Martin (1983, 1987), l'auteur s'est rallié d'emblée à la position, « solidement ancrée parmi les grammairiens et les linguistes », selon laquelle pour le futur périphrastique (ou FC) « la présence d'un élément morphologique au présent, à savoir l'auxiliaire, permet d'établir une référence au point d'actualité », alors que « l'usage du futur simple [...] fait ressortir la rupture avec l'actualité » (1991: 21). L.-G. Sundell considère que toute autre « interprétation », comme celle « relative à des différences de certitude entre les deux futurs » est « secondaire et découle logiquement [de ces] valeurs de base. » (*ibid.*). C'est également le cas, selon lui, de l'emploi « anaphorique » du FS, ainsi que de celui « d'atténuation ». Pour le premier, L.-G. Sundell cite C. Vet (1985) qui considère que « l'emploi anaphorique du futur simple invite à chercher un antécédent temporel approprié » (*op. cit.* : 24), au niveau d'un verbe au FC dans certains cas, comme dans l'exemple (7) ci-dessous (*ibid.*).

(7) Je **vais parler** de vous. J'en **parlerai** comme d'un étranger. Ne vous en étonnez pas. J'ai agi à dessein. (H. Bosco, *Le Récif*)

Dans le cadre de l'analyse intersubjective que nous proposons, l'emploi successif du FC et du FS s'explique en termes de (dé)focalisation. En effet, puisque le fait de « parler de vous » a déjà été mentionné (et focalisé) dans la première proposition, sa reprise ne nécessite pas de focalisation. On peut ajouter que l'énonciation en deux phrases (au lieu d'une seule : *Je vais parler de vous comme d'un étranger*) permet de focaliser séparément (et donc plus fortement) « l'action » (*parler de vous*) et la « manière » (*comme d'un étranger*). Ainsi, dans la deuxième proposition, au FS, la focalisation n'est pas sur le verbe (ni donc sur le prédicat) mais sur une partie seulement du prédicat.

Concernant le « futur d'atténuation », L.-G. Sundell l'introduit avec l'exemple suivant : « *je vous demanderai de vous taire un peu* » (*ibid.* : 38). Comme le précise l'auteur, « il est généralement admis que l'emploi du futur simple dans ces cas sert à atténuer un énoncé qui, s'il était véhiculé au présent de l'indicatif, serait considéré comme trop direct, voire brusque » (*ibid.*). Selon nous, si le FS peut contribuer à un tel effet (un peu comme dans le cas de la proposition *vous prendrez cette serviette*), c'est grâce à son aptitude à défocaliser le verbe. L.-G. Sundell constate que, même si les verbes « performatifs » apparaissent plus souvent au FS, comme l'illustre aussi l'exemple (8) ci-dessous, il est possible de les rencontrer au FC, comme dans l'exemple (9) (*ibid.*: 40), où l'auteur remarque « une nuance emphatique ». Or, l'idée d'emphase est, bien évidemment, assimilable à l'opération de focalisation.

(8) Je m'incline, vous m'avez convaincu. Simplement, je vous **demanderai** d'être discret et de faire monter... l'invitée de Mme Satrapoulos par l'ascenseur de service. (P. Rey, *Le Grec*)

(9) Très bien, monsieur. Tout danger est écarté. Je **vais** vous **demand**er de me suivre jusqu'au bureau du chef d'escalier qui a été avisé. (P. Bonnacarrère, *Le Triangle d'or*)

5. Conclusion

L'approche intersubjective (pragmatique / communicative / interlocutive) constitue une alternative aux approches objectiviste et subjectiviste pour la description des fonctions des formes linguistiques. Telle que nous la concevons, cette approche consiste à reconnaître dans la relation interlocutive, et notamment dans l'effort du locuteur pour guider l'attention de l'interlocuteur, une caractéristique fondamentale du langage, se reflétant dans ces différents éléments constitutifs, y compris les morphèmes grammaticaux. C'est donc avec cette approche que nous proposons de différencier les fonctions du futur composé et du futur simple, en considérant le FC comme une forme focalisante et le FS comme une forme défocalisante. En effet, bien que le verbe, ou le prédicat, soit *a priori* le candidat privilégié à la focalisation³, il est nécessaire dans certains cas de le défocaliser afin de mieux orienter l'attention de l'interlocuteur sur un autre fragment, qui ou bien correspond à une partie du prédicat ou bien se situe au-delà du prédicat voire de la proposition.

³ Comme le rappelle L. Roussarie dans *Sémantico-pédagogie*, « certaines approches définissent le prédicat comme l'unité la plus informative de la phrase » (non daté). On peut également rappeler le sens étymologique du terme « prédicat : lat. *praedicatum* = « chose déclarée avec force » (cf. G. et R. Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*, §661, cité par le *Grand Robert* électronique).

Nous avons vu qu'il est possible de concilier avec cette analyse les analyses précédentes relevant de l'approche sémantique-énonciative, en réinterprétant l'opposition « lien / rupture avec l'actualité » en termes pragmatiques-communicatifs, c'est-à-dire en prenant en considération le lien, plus ou moins étroit ou direct, avec le but communicatif « actuel », à la place du lien avec le moment de l'énonciation. L'idée de « distance » (plus ou moins proche ou éloignée), venant de l'approche sémantique objectiviste, peut également être réutilisée, à condition de lui conférer un sens communicatif, selon lequel un verbe au FC se caractérise par une proximité plus grande avec le but communicatif qu'un verbe au FS. Une « actualité communicative » peut coïncider avec une actualité/proximité temporelle, par exemple, dans un énoncé comme : *Attention, ça va tomber !* ou : *Je vais d'abord faire ceci et après je ferai cela.* Cependant, les exemples que nous avons analysés plus haut (notamment ceux avec les expressions *peut-être* et *un jour*) montrent qu'il ne s'agit là que de sous-cas et que la notion d'actualité temporelle (ou le critère de lien/rupture avec le moment de l'énonciation) ne permet pas d'expliquer tous les emplois du futur composé comme opposé au futur simple, alors que la notion de (dé)focalisation le permet, y compris pour les emplois « anaphoriques » vs « déictiques » et « d'atténuation » vs « emphatiques ».

Références

- Bakhtine, M. (2006), *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Barbazan, M. (2010), Comment choisir le meilleur des futurs ? Contraintes et libertés d'usage pour le Futur Simple et le Futur Composé (*aller* + infinitif), *Information Grammaticale*, 127, 3-9.
- Douay, C. (2000), *Éléments pour une théorie de l'interlocution. Un autre regard sur la grammaire anglaise*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Franckel, J.-J. (1984), Futur « simple » et futur « proche », *Le Français dans le Monde*, 182, 65-70.
- Gardiner, A. H. (1989), *Langage et acte de langage. Aux sources de la pragmatique*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Jacques, F. (1985), *L'espace logique de l'interlocution. Dialogiques II*, Paris, PUF.
- Lebas-Fraczak, L. (2010), La forme *être en train de* comme éclairage de la fonction de l'imparfait, *Cahiers Chronos*, 21, *Temps, aspect et modalité en français*, 161-179.
- Lebas-Fraczak, L. (2011), Morphèmes grammaticaux et cohérence, *Cahiers du LRL*, 4, 45-63, Presses Universitaires de Blaise Pascal.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1999), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Martin, R. (1983), *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.

- Martin, R. (1987), *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga.
- Nølke, H. (2001), *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Editions Kimé.
- Nølke, H. (2006), La focalisation: une approche énonciative, dans H. Włodarczyk (éd.), *La focalisation dans les langues*, Paris, L'Harmattan, 59-80.
- Revaz, F. (2009), Valeurs et emplois du futur simple et du présent prospectif en français, *Faits de langues, Le futur*, 33, 149-161.
- Roussarie, L. (non daté), *Sémanticlopédie*, Prédicat, www.semantique-gdr.net/dico/index.php/Accueil.
- Schrott, A. (2001), *Le futur périphrastique et l'allure extraordinaire*, *Cahiers Chronos*, 8, 159-170.
- Sundell, L.-G. (1991), *Le temps futur en français moderne*, Stockholm, UPPSALA.
- Tomasello, M. (2005), *Constructing a Language. A Usage-Based Theory of Language Acquisition*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.
- Vet, C. (1985), Univers de discours et univers d'énonciation : les temps du passé et du futur, *Langue française*, 67, 38-58.
- Wilmet, M. (1976), *Etudes de morpho-syntaxe verbale*, Paris, Klincksieck.